

Situation de la Chevêche d'Athena dans la ZPS Petite Beauce.

par Alain Perthuis, Dominique Hémery, Pascal Volant.



© F.Pelsy

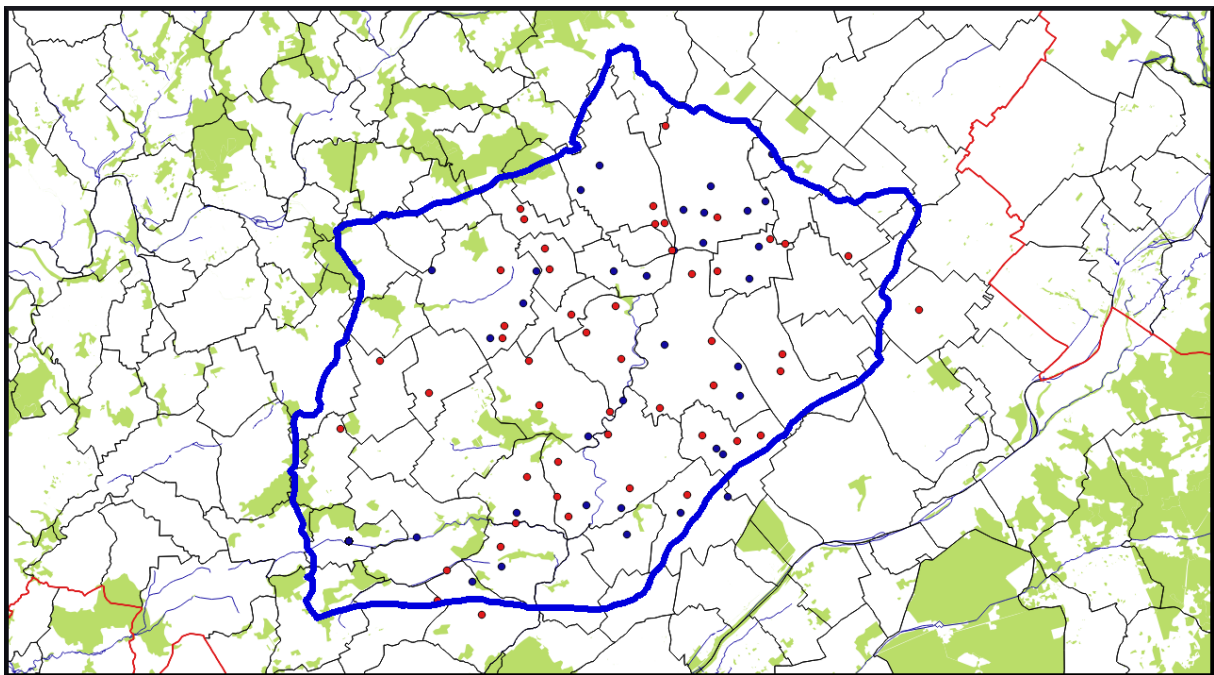
Considérée espèce importante en plus des 14 de l'annexe 1 de la Directive oiseaux ayant permis la désignation de la Zone de Protection Spéciale Petite Beauce en Loir-et-Cher (identifiant FR2410010/ arrêté ministériel du 3 mars 2006), la situation de la Chevêche d'Athena est résumée ainsi dans le Document d'Objectifs de 2010 (page 223) "du travail réalisé de 1997 à 2002 pour la réalisation de « l'Inventaire Communal du Loir et Cher 1997-2002 » et des observations réalisées depuis 25 ans à l'occasion des « campagnes busards », il ressort son instabilité et son extrême rareté (moins de 10 couples, page 58). Un petit noyau régulier ces dernières années, situé sur les communes de Marolles et Averdon, mérite la plus grande attention". Contradictoirement ce document la mentionne en déclin (page 57) puis en légère augmentation sur la période 2000-2008 (page 62)!

Les contacts, sans recherches spécifiques, se sont depuis multipliés à l'instar de ce qui se dessine plus généralement sur le département après plusieurs décennies de régression (Perthuis, 2007). Dans cet habitat a priori peu favorable, au regard de l'imprécision des informations du Docob, il nous a semblé intéressant de rassembler les données disponibles. Cette chouette figure par ailleurs dans le classement espèce presque menacée (critère NT) de la liste rouge régionale (Nature Centre, CBNBP, 2014) mais pas au niveau national (LPO,

Résultats préliminaires.

Répartition:

Depuis 1971, de manière totalement aléatoire, 83 sites différents (voir carte ci-après) ont été identifiés sur 29 communes dont respectivement 49 sur 25 à compter de 2009. Soit pour les 7 dernières années une moyenne minimale de 0,09 cpl/100ha (prospection partielle, absence de protocole) mais le quart peuvent ne pas être occupés tous les ans (Blache, 2005). En 2015 l'enquête rapaces nocturnes en cours signale 9 couples/25 km² au nord de Maves (soit 0,4 cpl/100ha, J-J. Courthial *comm. pers.*) soit près de 5 fois plus...



Localisation des sites occupés par la Chevêche d'Athena depuis 1971 (en rouge depuis 2010),
réalisation Michel Gervais.

Milieus fréquentés:

Ce milieu d'agriculture intensive (surface moyenne des exploitations de 128ha en 2008) n'est pas réputé favorable à l'espèce (Blache, 2005, Etienne, 2012). Pourtant cette chouette s'y montre ici largement dispersée majoritairement à la faveur des fermes isolées parfois sans autre diversité paysagère que les immensités cultivées! L'espèce se reproduit majoritairement dans les bâtiments agricoles et plus occasionnellement dans une église, des arbres (le seul arbre fréquenté en 2015, à la sortie du village de Maves n'a pas résisté aux vents tempétueux de l'été), en carrière et même naguère (1975) dans un tas de pierres au coin d'un champ.

Régime alimentaire:

Les données concernant cet aspect de sa biologie sont inexistantes actuellement dans cet écosystème de grands champs cultivés. Cette thématique reste donc à étudier pour éclairer son existence ici à première vue remarquable!

A titre informatif, en 1975, un petit lot de pelotes provenant de Maves a fourni 27 micromammifères (musaraignes, mulots et campagnols), 25 invertébrés (surtout coléoptères), 5 oiseaux (passereaux et un poussin de chevêche) et 2 lézards. Hors ZPS, mais toujours en Beauce, le contenu stomacal d'un jeune écrasé à la Colombe le 4 août 1980 contenait 61 invertébrés dont 49 carabes.

Il serait donc fort instructif d'engager un recensement planifié et d'étudier son régime alimentaire ici. Pour cela nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour constituer le réseau chevêche¹ de la ZPS Petite Beauce à compter de 2016 (contact alain.perthuis@orange.fr).

Merci à Michel Gervais pour la réalisation de la carte des sites occupés.

Bibliographie citée.

Blache S. (2005) - **La Chevêche en zone d'agriculture intensive (plaine de Valence, Drôme): habitat, alimentation, reproduction.** Diplôme d'école pratique des hautes études. Montpellier, 107p.

CDPNE, LCN, FDC41 (2010) - **Document d'objectifs ZPS n° FR2410010 Petite Beauce.** Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher, Communauté de communes Beauce et Forêt, 287p.

Etienne P. (2012) - **La Chouette chevêche, biologie, répartition et relations avec l'homme en Europe.** Biotope, Mèze (collection Parthénope), 280p.

Masson L. & Nadal R. (2010) - **Bilan du plan national d'action Chevêche d'Athéna 2000 - 2010.** LPO mission rapaces. 61p.

Nature Centre, Conservatoire botanique national du Bassin parisien (2014) - **Livre rouge des habitats et des espèces menacées de la région Centre.** Nature Centre éd., Orléans, 504p.

UICN, MNHN, LPO, SEOF, ONCFS (2011) - **La liste rouge des espèces menacées en France. Oiseaux de France métropolitaine.** Paris, 28p.

¹ Evoqué au CA du 31 août, sa création a été validée lors de la réunion du groupe ornithologique le 2 octobre 2015.